



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Convocation le :

03/11/2023

Séance du mercredi 08 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le huit novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, BAROU Guy, MASSACRIER Sylvaine, DUCLOS Norbert

Représentés : MEFTAH Pascal par MARECHAL Jacques

Absents et Excuses :

Secrétaire de séance : BAROU Guy

Objet de la délibération :

**SIGNATURE DES
AVENANTS AU
MARCHÉ DE MAÎTRISE
D'OEUVRE DE
RENOVATION DU
PRESBYTERE
DE_2023_052**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique

Vu le marché conclu avec l'entreprise PENTA INGENIERIE en application des délibérations du conseil municipal n°DE_2023_039 du 27 septembre 2023 relatives à l'approbation de l'avant-projet détaillé de l'opération de maîtrise d'oeuvre de rénovation du presbytère

Vu la délibération n°2020_009 du conseil municipal du 17 juin 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Considérant que Madame le Maire n'est autorisée à signer des avenants que dans la limite de 5% du montant du marché

Monsieur Robert JOANIN expose au Conseil Municipal que de possibles avenants dépassant les seuils mentionnés dans la délibération n°2020_009 pourraient être nécessaires dans le cadre de marché de maîtrise d'oeuvre de rénovation du presbytère. Afin de faciliter la procédure, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de permettre à Madame le Maire de signer tous les avenants afférant au marché de maîtrise de rénovation du presbytère.

Le conseil municipal sera informé des avenants dont le montant serait supérieur à 5% du montant du marché de maîtrise d'oeuvre de rénovation du presbytère.

Après en avoir délibéré, décide

- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les avenants d'augmentation et de réduction pouvant être nécessaires dans le cadre du marché public de maîtrise d'oeuvre de la rénovation du presbytère.**

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

